Prix de thèse « Santé et ville(s) »

RÈGLEMENT

Article 1 · Organisation et objet du prix

Euryale Lab, think tank dédié aux enjeux de santé, lance la première édition de son Prix de thèse « Santé et ville(s) », en partenariat avec MGEN.

Face aux nouvelles problématiques sanitaires, qui découlent notamment du vieillissement de la population, une offre territoriale et immobilière se construit, tant par le privé que par le public. Comment l'évaluer, comment l'améliorer ? Le sujet touche à la fois aux thématiques urbaines, sanitaires, environnementales et sociales. Avec ce prix, Euryale Lab souhaite valoriser les travaux de jeunes chercheurs capables d'éclairer cet enjeu et de nourrir le débat public.

Ce prix, doté de **5 000 euros,** vise à récompenser une jeune chercheuse / un jeune chercheur dont les travaux contribuent à une meilleure compréhension des enjeux liés à l'accès aux soins sur les territoires et une avancée dans les solutions possibles à cette problématique sociale.

Les contributions pourront notamment porter sur :

- les dynamiques spatiales de l'offre et de la demande de soins ;
- les politiques publiques de lutte contre les inégalités territoriales du soin ;
- les parcours de soins et les pratiques professionnelles ;
- les innovations organisationnelles, numériques ou institutionnelles ;
- le rôle des collectivités territoriales et des acteurs locaux ;
- le rôle des initiatives privées novatrices.

L'appel est ouvert à toutes les disciplines, notamment :

- géographie, aménagement, urbanisme ;
- économie et économie de la santé ;
- sociologie, science politique ;
- droit de la santé ;
- santé publique, sciences de gestion.

Article 2 · Personnes éligibles

- Les personnes en cours de doctorat, rattachées à une université ou à une école française, y compris en mobilité internationale.
- Les personnes titulaires d'un doctorat délivré par une université ou une école française, obtenu en 2026.

Article 3 · Composition du dossier

Les candidats sont invités à soumettre :

- une courte publication qui résume leurs travaux de recherche (en chantier ou récemment soutenus) ou bien un texte de **15 000 à 25 000 signes** (espaces compris) en français ;
- un **abstract** (1 500 signes maximum) et une courte notice biographique.

Les travaux en cours de thèse sont acceptés.

Article 4 · Conditions de participation

Les candidats doivent confirmer leur candidature et transmettre leur contribution au plus tard le 9 mars 2027.

1. Confirmer sa candidature en remplissant le formulaire Google Forms accessible depuis la page du prix. Les modalités d'envoi sont communiquées après confirmation.

2. Transmettre sa contribution, accompagnée de l'abstract et de la courte notice biographique.

Un justificatif d'inscription en doctorat ou de soutenance sera demandé aux seuls candidats présélectionnés.

Calendrier du prix

Ouverture des candidatures	16 novembre 2026
Clôture des candidatures et des envois de contributions	9 mars 2027
Présélection	Du 10 au 31 mars 2027
Délibération du jury	15 avril 2027
Remise du prix	courant mai 2027

Article 5 · Jury et critères de sélection

Les contributions seront évaluées par un jury composé des membres du Comité Scientifique Euryale Lab selon :

- la qualité scientifique ;
- l'originalité ;
- l'ancrage territorial ;
- l'intérêt pour l'action publique ;
- la clarté et la pédagogie.

Les membres du Comité Scientifique Euryale Lab sont : Pr. Alexandre Brun ; Hikmat Chahine ; Jean Dautry ; Christian Deleuze ; Jean-Loup Durousset ; Claude Evin ; Géraldine Farjot ; Marie Martins ; Pierre Sabatier ; Michel Tolila ; Pr. Jean-Jacques Zambrowski.

Article 6 · Valorisation

Le lauréat bénéficiera :

- d'un prix décerné par Euryale Lab ;
- d'une valorisation de son travail (publication, présentation publique, diffusion) ;
- d'une visibilité auprès des acteurs du monde de la santé et des territoires.

Article 7 · Contact et données personnelles

La notice sur les données personnelles sera accessible depuis le formulaire de candidature. Le lien vers le formulaire et le contact du prix seront renseignés avant.